Protective clothing when using pesticides Stats and Facts – French



FAITS

1. **Absorption Cutanée :** le fait de ne pas porter de gants ou de combinaisons résistants aux produits chimiques peut entraîner une absorption directe des pesticides par la peau, augmentant ainsi l'exposition aux substances toxiques.
2. **Exposition Des Yeux :** sans lunettes de protection hermétiques ou écrans faciaux, les travailleurs manipulant des pulvérisateurs ou des concentrés peuvent souffrir d'irritations oculaires, d'une vision trouble ou de lésions permanentes.
3. **Risque d'Inhalation :** sans cagoules ou masques de protection appropriés, les vapeurs ou les brouillards de pesticides peuvent être inhalés, provoquant une irritation respiratoire ou des lésions pulmonaires à long terme.
4. **Vêtements Contaminés :** la réutilisation ou le lavage inadéquat des vêtements de travail peut entraîner une exposition prolongée de la peau aux résidus de pesticides.
5. **Stress Thermique :** le port d'équipements de protection lourds sans hydratation adéquate ni pauses pendant les périodes de forte chaleur peut entraîner des vertiges, un épuisement dû à la chaleur ou un coup de chaleur.
6. **Ajustement Inadéquat :** les vêtements amples ou déchirés laissent des espaces qui permettent aux pesticides d'entrer en contact avec la peau, réduisant ainsi l'efficacité des barrières de protection.

STATISTIQUES

- En 2024, l'OSHA a enregistré 5 190 décès sur le lieu de travail, dont environ 150 (3 %) dans les secteurs de l'aménagement paysager et de l'agriculture. Les décès liés aux pesticides sont rares (<1 %), mais les blessures secondaires (par exemple, les chutes dues à une désorientation) soulignent la nécessité de porter des vêtements appropriés.
- En 2024, les infractions relatives aux EPP (29 CFR 1910.132) se classaient au 6e rang dans les industries de plein air (1 876 citations), notamment en raison de vêtements inadéquats résistants aux produits chimiques lors de l'application de pesticides. Les infractions relatives à la communication des dangers (29 CFR 1910.1200) se classaient au 2e rang (3 200 citations), souvent en raison d'une formation inadéquate.
- Un rapport de l'EPA de 2022 a noté que 15 % des applications de pesticides ont provoqué une dérive hors cible, 20 % des expositions des travailleurs étant

liées à des vêtements de protection inadéquats ou au non-respect des instructions figurant sur l’étiquette.

- WorkSafeBC a signalé 25 à 30 décès par an dans les professions en plein air en Colombie-Britannique (2020-2023), les incidents liés aux pesticides étant rares mais contribuant à des blessures secondaires telles que des chutes (15 %). Il est essentiel de porter des vêtements appropriés.
- Les données du CCHST pour 2023 ont montré que les vêtements de protection résistants aux produits chimiques réduisaient de 20 % les blessures liées aux pesticides, en particulier lors des opérations de pulvérisation.
- En 2024, l’Ontario a introduit des amendes pouvant atteindre 500 000 dollars pour les infractions répétées à la santé et à la sécurité au travail, y compris le non-respect des EPP, ce qui a eu un impact sur les entreprises